

FIA DENOMME « ECOFI AGIR POUR LE CLIMAT »

Objet : modification de l'heure de centralisation des ordres de souscription et rachat

Paris, le 07 octobre 2019

Mesdames, Messieurs,

En votre qualité de porteurs de parts du fonds dénommé « ECOFI AGIR POUR LE CLIMAT » (ci-après le « **Fonds** »), nous avons l'honneur de vous informer de la modification de l'heure de centralisation des ordres de souscriptions et de rachats de votre Fonds.

Ainsi, à compter du 14 octobre 2019, l'heure de centralisation des ordres de souscriptions et de rachats de votre Fonds sera fixée à 11h30 au lieu de 10 heures.

Les ordres de souscriptions et de rachats seront donc centralisés à 11h30 chaque jour de bourse ouvert à Paris et seront exécutés à cours inconnu.

Nous attirons votre attention sur le fait que cette modification est sans incidence sur le profil de risque et de rendement de votre Fonds.

Nous vous rappelons l'importance et la nécessité de prendre connaissance du prospectus tel que modifié pour tenir compte du changement précité.

Le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques de votre Fonds seront adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

ECOFI INVESTISSEMENTS - Service Clients
22 rue Joubert - 75009 PARIS
Tél: 01.44.88.39.24 - Fax : 01.44.88.39.39 - email : contact@ecofi.fr

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de prendre régulièrement contact avec votre conseiller sur vos placements.

Nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à ECOFI INVESTISSEMENTS et nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.



Pierre VALENTIN
Président du Directoire